



Préfecture de Seine-Maritime

Commune de GONFREVILLE-L'ORCHER

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

pour l'application des articles L 125-5 et L 125-26 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N°

2006-058

du

02 janvier 2006

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn

oui

non

Prescrit

date

23 mai 2001

aléa

Éboulement de falaise

Approuvé

22 avril 2016

Prescrit

26 juin 2003

Approuvé

6 mai 2013

Modifié

6 novembre 2019

Prescrit

27 juillet 2015

12 juillet 2018

Inondation (débordement de cours d'eau, ruissellement, remontée de nappe)

Submersion marine

Les documents de référence sont :

Rapport de présentation, zonage réglementaire et règlement des deux PPRn approuvés

Consultable sur internet

Périmètre d'étude du PPRn prescrit en 2015 (cf . arrêté de prescription)

Consultable en mairie

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt

oui

non

Prescrit

date

17 février 2010

aléas

Suppression, thermique, toxique

Approuvé

17 octobre 2016

Les documents de référence sont :

Note de présentation, zonage réglementaire, règlement et cahier de recommandations du PPRt approuvé

Consultables sur internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm

oui

non

5. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque mouvement de terrain

20 février 2013

6. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

25 août 1986

20 août 1993

07 février 2000

26 juin 2003

7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 5

zone 4

zone 3

zone 2

zone 1

pièces jointes

8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Rapport de présentation des deux PPRn approuvés

Règlement du PPRn éboulement de falaise approuvé

Règlement du PPRn inondation approuvé (modifié)

Cartographie des aléas des deux PPRn approuvés

Zonage réglementaire des deux PPRn approuvés

Périmètre d'étude du PPRn submersion marine prescrit en 2015 (cf. arrêté de prescription)

Note de présentation du PPRt

Règlement du PPRt

Zonage réglementaire du PPRt

Cahier de recommandations du PPRt

9. Description des phénomènes d'éboulement de falaises

Des éboulements, chutes de blocs et cailloux affectent la falaise sur l'ensemble de la commune de Gonfreville-l'Orcher. Des écroulements en masse et des vidanges de poches argileuses peuvent également se manifester localement.

10. Description des phénomènes d'inondation

Située dans la vallée de la Seine, la commune de Gonfreville-l'Orcher est concernée par des risques d'inondation liés au débordement du fleuve ou à la submersion marine, ainsi qu'à des phénomènes de ruissellement des eaux pluviales provenant des plateaux environnants.

11. Description des phénomènes de risques technologiques

Le territoire inclus dans le périmètre d'exposition au risque du PPRt est susceptible d'être soumis aux effets de plusieurs phénomènes dangereux (effets de surpression, thermiques, et toxiques) engendrés par les établissements CARE, COMPAGNIE INDUSTRIELLE MARITIME, CHEVRON ORONITE, OMNOVA, ERAMET, LBC SOGESTROL, LUBRIZOL, NORGAL, SEPP, SHMPP, SIGALNOR, TOTAL FLUIDES, TOTAL RAFFINAGE MARKETING, TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE, YARA FRANCE.